

Réf: Dossier N° : 19334

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ATELIER DES ARTS ET INGENIERIE DE LA CONSTRUCTION » en abrégé «2AIC SARL »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO ANGRE EXTENSION, 05 BP 1019
ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 16 Décembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ATELIER DES ARTS ET INGENIERIE DE LA CONSTRUCTION » en abrégé «2AIC SARL ».

Objet: Topographie, architecture, construction, étude structure du sol, VRD. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO ANGRE EXTENSION, 05 BP 1019
ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur N'GUESSAN N'GNAMBE AUGUSTIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28880 du 17/12/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10549 du 17/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

